

Le Burundi se dirige-t-il vers une République monarchique ?

@rib News, 13/12/2017 BURUNDI : TEXTE INTÉGRAL DU PROJET DE LA NOUVELLE CONSTITUTION Au Burundi, le président Pierre Nkurunziza a lancé mardi la campagne du référendum portant sur une réforme de la Constitution qui devrait remanier de fond en comble ce Texte fondamental et permettre au président Nkurunziza, une fois adopté par référendum, de briguer un quatrième mandat en 2020. ARIB.INFO a pu se procurer une copie du nouveau Texte fondamental que nous publions en intégralité.

Selon le Texte, la structure du gouvernement serait profondément remaniée : fini le système de deux vice-présidences, place à un Premier ministre chef du gouvernement issu du parti majoritaire et à un seul vice-président issu de l'opposition, mais sans aucun pouvoir. La nouvelle mouture de la Constitution burundaise prévoit que le président sera élu pour un mandat de sept ans renouvelable et que nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Rien n'empêcherait alors le président Pierre Nkurunziza de se représenter en 2020 et de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034. Selon ce cadre, Pierre Nkurunziza pourrait même se représenter théoriquement en 2041, explique un opposant burundais. Même si le Burundi est défini comme une "République", le statut et le rétablissement de la monarchie peuvent faire l'objet d'un référendum et les partis militant pour la restauration de la monarchie sont autorisés. Nkurunziza pourrait donc un jour se faire proclamer Roi du Burundi, par référendum. Le pouvoir se garde bien de toucher aux équilibres ethniques contenus dans la Constitution actuelle : 60% de Hutus et 40% de Tutsis au gouvernement et au Parlement, et la parité qui existe officiellement dans l'armée et la police. Enfin, et c'est une véritable révolution qui se profile, les lois simples seraient désormais adoptées à la majorité absolue au Parlement, alors qu'il fallait jusqu'ici les deux tiers des voix. Une disposition censée obliger le parti majoritaire à négocier avec ses adversaires. Bujumbura veut aller vite. Le pouvoir prévoit l'organisation du référendum constitutionnel, mais à la mi-février 2018 au plus tard. LIRE INTÉGRALITÉ DU PROJET DE CONSTITUTION

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});